

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT**N ° 606**

présenté par

M. François-Michel Lambert, M. Baupin, rapporteur Mme Duflot, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE 19

A la première phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« appelle »,

les mots suivants :

« vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de préciser expressément dans la loi que la France souhaite dépasser le système économique traditionnel, dit linéaire, consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter.

En effet ce modèle n'est pas viable car il repose sur le postulat erroné que les ressources naturelles sont illimitées. Cela a pour conséquence de générer des déchets, mais pose également la problématique de la raréfaction des ressources. Le facteur de la croissance démographique ne fait qu'accroître ces problématiques. Ainsi, celui-ci a atteint ses limites : d'ici une trentaine d'années, la population mondiale aura augmenté de 2 milliards d'individus, et d'ici une quinzaine d'années les classes moyennes compteront 3 milliards de personnes de plus. Les pays riches consomment en moyenne quatre fois plus de ressources par habitant que les pays pauvres. Poursuivre notre consommation de ressources au rythme actuel pour satisfaire nos besoins n'est donc pas soutenable et les émissions de gaz à effet de serre associées causeraient un dérèglement climatique irréversible, tandis que l'érosion de la biodiversité aurait des conséquences majeures sur nos conditions de vie.

C'est la raison pour laquelle il convient de mentionner expressément l'ancien modèle linéaire que l'on souhaite quitter, afin d'insister sur la dynamique et le changement indispensable de paradigme et ce pour accélérer la transition vers un système économique circulaire, économe en ressources, sobre en carbone et ménageant les écosystèmes.